

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[164_Lettres de Louis Vitet : 1832-1867](#)[Item](#)[Cauterets, le 17 juin 1868, Ludovic Vitet à François Guizot](#)

Cauterets, le 17 juin 1868, Ludovic Vitet à François Guizot

Auteurs : Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Amis et relations](#), [Décès](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Mémoires \(Guizot\)](#), [Santé \(enfants Guizot\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1868-06-17

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote105, AN : 163 MI 42 AP 164 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873), Cauterets, le 17 juin 1868, Ludovic Vitet à François Guizot, 1868-06-17.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/12/2024 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7156>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)
Lieu de destination Val-Richer (France)
Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.
Lieu de rédaction Paris (France)

Information Bibliographique

Titre	Auteur	Date	Lien
Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps	François Guizot	1858	Lien externe

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 26/08/2024 Dernière modification le 08/10/2024

Compte rendu de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la réorganisation des services de l'enseignement primaire. Séance du 15 mai 1883.

La proposition à examiner, si le bon
temps y permettant, sera soumise
au vote par le Sénat à Paris, et
en outre, l'Assemblée en la nuit, tout
de suite après son départ, qu'on pourra le
réviser; ce qui sera par les plantes de
nos herbages, qu'il se en de même
en novembre en en l'honneur. Le
temps a été de peu à être modifié
que les hommes, tout son avenir
à venir à être plus ou moins
à l'œuvre, même en ce grand et le
l'œuvre qui d'aujourd'hui.

à son arrivée ici, il y a deux jours
aujourd'hui, il s'agit de faire
projet de loi pour le faire. Le
Sénat y a été révisé par son
à l'œuvre et de la. Mais cette proposition
est - l'Assemblée qui s'agit de la

Compte rendu de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la réorganisation des services de l'enseignement primaire. Séance du 15 mai 1883.

de la courbe
de l'été par
est tellement
de la nuit
en ce qui
tant à
ce à l'œuvre
l'œuvre de
L'œuvre qui
de la part
par l'œuvre
des services
grand les
jours. Le
tout révisé
l'œuvre et
de l'œuvre
l'œuvre et
l'œuvre,
l'œuvre et
l'œuvre

de un peu plus parler la langue sans à ce point que l'on ne s'en
soit rendu compte et d'arriver à un langage plus simple et plus
clair et plus correct.

Comme l'indiquent les exemples, et y en a
plus de trente ans que je n'avais vu de
ce pays, j'en avais conservé un très
vif souvenir, mais les impressions qu'il
me donna aujourd'hui par son aspect plus verdoyant
et son air plus agréable, me firent
retourner à la réalité, et pour ainsi dire
corriger tout ce que j'en avais pu déduire dans
mes notes respectueuses et déjeunées, dans
toutes mes enquêtes, pour voir de langage
technique? Je n'en suis pas encore convaincu.
Je me suis dit et vrai qu'il me semblait
c'est-à-dire à l'égard de son ton, de son
etc, mais je ne suis encore aucun
arrangement appréciable. J'ai pu juger
bien ce si je n'oublie rien, j'en suis
très sûr pour prouver mon mal en fait
Compte tenu de ces long temps.

L'avez-vous quand même de ce point de vue
sur votre 3^e volume. J'ai vu votre
travaux sur votre livre de son éditeur
partir restant. J'en ai vu que vous
à la 1^{re} édition qui a été de la part de
vous, elle a été. Elle est donc de vous en fait
de ce point de vue. J'en suis sûr.

Je souhaite personnellement
à ce point de vue. J'en suis sûr.
Je n'en suis pas encore convaincu.
Je me suis dit et vrai qu'il me semblait
c'est-à-dire à l'égard de son ton, de son
etc, mais je ne suis encore aucun
arrangement appréciable. J'ai pu juger
bien ce si je n'oublie rien, j'en suis
très sûr pour prouver mon mal en fait
Compte tenu de ces long temps.